

# ACTION URGENTE

## LE BÉLARUS S'APPRÊTE À EXÉCUTER DEUX HOMMES

**Les recours en grâce formés par Aleh Grichkovtsov et Andreï Bourdyka, actuellement sous le coup d'une condamnation à mort au Bélarus, ont été rejetés. Ces deux hommes pourraient être exécutés dans les prochaines semaines.**

**Aleh Grichkovtsov** (29 ans) et **Andreï Bourdyka** (28 ans) ont été condamnés le 14 mai 2010 à être passés par les armes pour des crimes commis lors d'un vol à main armée dans un appartement de Grodno, en octobre 2009. Ces deux hommes ont été reconnus coupables de meurtre avec préméditation, d'agression à main armée, d'incendie volontaire, d'enlèvement de mineur, de vol simple et de vol qualifié. Le 17 septembre 2010, la Cour suprême – qui siège à Minsk – a rejeté leurs appels.

Leurs familles n'ont appris que le président Loukachenko avait refusé de leur accorder la grâce que lorsque la nouvelle a été annoncée par la télévision d'État le 22 février. Le 24 février, la mère d'Andreï Bourdyka a reçu une lettre dans laquelle celui-ci indiquait qu'il allait voir un prêtre le 23 février. Cela peut indiquer que son exécution est imminente.

Aleh Grichkovtsov et Andreï Bourdyka n'ont pas nié les accusations portées contre eux. Amnesty International est opposée à la peine de mort en toutes circonstances, sans exception, car elle viole le droit à la vie inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Il s'agit du châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit.

Au Bélarus, les prisonniers qui attendent dans le quartier des condamnés à mort ne sont informés de leur exécution que quelques instants avant l'application de la sentence. On leur tire dans la nuque et, parfois, une seule balle ne suffit pas. Le corps n'est pas rendu à la famille, souvent informée de l'exécution après coup, et le lieu d'inhumation est tenu secret, ce qui ne fait qu'accroître le chagrin des proches.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en russe ou dans votre propre langue) :**

- demandez au président Loukachenko d'empêcher l'exécution d'Aleh Grichkovtsov et d'Andreï Bourdyka ;
- engagez-le à instituer immédiatement un moratoire sur l'application de la peine capitale, conformément à la résolution 63/168 adoptée le 18 décembre 2008 par l'Assemblée générale des Nations unies.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 6 AVRIL À :**

Président du Bélarus

Alyksandr Lukashenka

Administratsia Prezidenta Respubliki

Belarus

ul. Karla Marksa, 38

220016 Minsk, BÉLARUS

Fax : +375 17 226 06 10/ +375 17 222 38 72

Courriel : [contact@president.gov.by](mailto:contact@president.gov.by)

Formule d'appel : *Dear President Lukashenka, / Monsieur le Président,*

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Bélarus dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## LE BÉLARUS S'APPRÊTE À EXÉCUTER DEUX HOMMES

Aleh Grichkovtsov est également connu sous le nom d'Oleg Grichkovtsov.

Le Bélarus a procédé à deux exécutions en 2010. Vassili louzeptchouk et Andreï Jouk ont été exécutés en mars 2010, environ deux mois après que leurs recours en grâce ont été rejetés. Comme c'est l'habitude au Bélarus, ni les condamnés ni leurs proches n'avaient été informés de la date d'exécution prévue. La mère d'Andreï Jouk n'a appris la mort de son fils que le 19 mars, alors qu'elle était venue lui apporter un colis de nourriture. Ces exécutions ont eu lieu alors que les deux hommes avaient saisi le Comité des droits de l'homme [ONU] et que ce dernier avait demandé au gouvernement de surseoir à leur mise à mort tant que leurs requêtes n'auraient pas été examinées.

AU 46/11, EUR 49/006/2011, 25 février 2011

